FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Vendredi 9 Février 1923

LE NUMERO 15 CENTIMES

LE RÉVEIL DU CINEMA

LE MAUVAIS GARÇON

Comédie sentimentale par H. DIAMANT-BERGER, d'après la pièce de Jacques DEVAL, présenté par PATHÉ-CONSORTIUM

LE MAUVAIS GARÇON (Maurice CHEVALIER) LUT LA LETTRE ET SENTIT AUX BATTEMENTS DE SON CŒUR QUE L'AMOUR N'ETAIT PAS UN VAIN MOT.

Qui ne connaît l'inimitable fantaisiste Maurice Chevalier, le créateur de tant d'œuvrettes charmantes du répertoire moderne ?

On annonçait dernièrement que, jaloux des lauriers de Siki, il voulait faire de la boxe et s'entraînait avec son ami Carpentier.

Il n'en est rien. Chevalier vient simplement de tourner un des plus amusants films qui soient : « Le Mauvais Garçon », avec M. De Max et Mme Marguerite Moréno, de la Comédie-Française, MM. De Guingand, Joffre, Martinelli, Prélis et Stacquet.

Cette interprétation supérieure et originale est actuellement l'objet des conversations du monde du film, et on attend avec impatience la présentation de « Le Mauvais Garçon » qui sera un très gros succès.

(Photo Pathé)

Chez Pathé

ON DIT... que **MENICHELLI** est délicieuse dans « **Le Jardin de la Volupté** », le grand film dramatique en 4 parties, de M. E. Perago, qui sera présenté à Paris le 14 Février prochain.

On dit aussi beaucoup de bien de «**Amour et Poésie** », scène comique en 2 parties, avec Harol Lloyd, la présentation de ce film aura lieu également le 14 courant, ainsi que celle d'un sketch filmé « **Chalumeau Pauvre, mais honnête** », de M. H. Pellier, réalisé à l'écran par J. Hémard et G. Bernier. A cette présentation, passeront enfin à l'écran Edition du 30 Mars de Pathé-Revue et les Actualités de Pathé-Journal.

Les Vocations

Rien n'est plus léger que les potins de théâtre. On ferait un délicieux ouvrage sur les vocations vraies ou supposées des grands artistes d'aujourd'hui, d'hier et d'autrefois. Qui ne se souvient de la célèbre prise de voile de Mlle Eve Lavallière, dont le sourire et la gaieté avaient été l'éblouissement du tout Paris boulevardier. Eve Lavallière n'a jamais pris le voile.

Il en est de cette nouvelle comme de celle du mariage de Charly Chapplin avec Paula Négri, que d'autres qui ne furent que propos aimables ou rosseries galantes, se sont ainsi évanouies au premier rayon de soleil comme la rosée du matin.

La dernière de ces discrétions charmantes est la prochaine retraite de Miss Pearl White.

Que n'a-t-on dit sur la plus persécutée des héroïnes de cinéma ? Il a fallu qu'elle démentit elle-même, dans un cinéma où passait justement un film d'elle, ces affirmations dénuées de base.

La vie sentimentale des comédiennes préoccupe ainsi la foule par son mystère et sa vertigineuse diversité, mais un chagrin d'amour fond comme neige légère et dans le cœur des artistes, au dessus des peines passagères, subsistent, dominateurs, l'art et l'enivrement des succès. C'est pourquoi il ne faut jamais trop s'appesantir sur la disparition ou le recueillement des étoiles.

Chez Paramount

La présentation des « Opprimés » a valu à « Paramount » un courrier volumineux. Cette vue splendide des Flandres, sous Philippe II, est poignante et magistralement reconstituée. La plupart des Cinéas du Nord ont d'ailleurs retenu « *Les Opprimés* ».

Nous sommes persuadé que ce film sensationnel causera parmi la population de nos régions meurtries une impression considérable.

Un curieux procès

En entrant dans un de ses établissements, à Paris, M. R..., directeur de cinéma, salua les personnes qui se trouvaient au contrôle. Tout le monde répondit à ce geste de politesse, sauf un Monsieur qui, accoudé au bureau de contrôle, conserva son chapeau sur la tête, se contentant de dévisager le directeur. M. R... choqué, s'avança vers l'inconnu et lui enlevant son chapeau délicatement, le lui remit non moins délicatement sur la tête en disant :

— Ce n'est pas plus difficile que cela.

L'inconnu se fâchant, dit à M. R...

— Monsieur, je suis contrôleur du droit des pauvres de l'assistance publique, je considère votre geste comme une insulte et vous aurez de mes nouvelles.

Ces nouvelles furent le dépôt d'une plainte pour outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et la 11e chambre considérant qu'un fonctionnaire n'est pas tenu pendant son travail à répondre à une politesse par une autre politesse, a condamné M. R... à 200 francs d'amende.

Chez Gaumont

La célèbre firme française présente cette semaine une œuvre de premier plan : « L'Ile sans Nom », de Maurice Leve. Le romancier a tiré partie des inventions les plus modernes pour donner à ce film, splendidement réalisé par « Gaumont », cet attrait mystérieux qui en fait tout le charme.

« L'Ile sans Nom » est un des meilleurs épisodes mis à l'écran. Il est poignant d'un bout à l'autre et outre l'intérêt palpitant de l'intrigue, la qualité supérieure de la réalisation à l'écran en fait une œuvre qui restera parmi les œuvres classiques du Cinéma.

L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON

Joseph Lesurques, l'innocent condamné

Prochainement, la maison Gaumont sortira également un superfilm : « L'Affaire du Courrier de Lyon ». Nous ne pouvons pas encore dire ce que sera cette œuvre, mais le travail consciencieux de M. Léon Poirier et des écranistes du Studio-Gaumont, permet d'affirmer qu'il s'agit ici d'une très belle œuvre.

L'ophtalmie au Cinéma

On sait que l'abondant emploi de la lumière de l'arc électrique qui est fait dans les studios cinématographiques, pour suppléer à la lumière du jour, au cours des prises de vues, provoque chez ceux qui y sont exposés une affection de la vue, « le coup de soleil électrique » qui, si elle est sans danger sérieux, est du moins souvent très douloureuse.

Il est une précaution fort simple employée actuellement dans les studios Gaumont contre cet accident. Elle consiste à placer devant les foyers de lumière une feuille d'un verre spécial qui en intercepte les rayons ultra-violets, cause de tout le mal.

Ce cristal de composition particulière est très riche en plomb. Il est à souhaiter que cette précaution se généralise et que l'ophtalmie menaçante ne soit plus désormais une barrière devant laquelle nombre d'artistes ont jusqu'à ce jour hésité.

A la Phocéa

Ne manquez pas d'assister à la présentation spéciale de « L'Evasion », d'après l'œuvre de Villiers de l'Isle Adam (« film Prismos » réalisé par G. Champavert) Cette présentation aura lieu au Cinéma Printania, à Lille, prochainement.

On dit que « L'Evasion » est la révélation cinématographique de l'année.

Le Cinéma et l'Occupation de la Ruhr

L'occupation de la Ruhr détache une cinquantaine d'établissements cinématographiques du rayon de location allemande, Essen seule compte 12 cinémas avec 5.570 places.

Souvenirs d'une guerre du second Empire

Une interview avec un combattant de Solférino

M. Henri Vanhove est, à Hazebrouck, le dernier survivant de la campagne d'Italie de 1859

(De notre envoyé spécial)

Ils se font de plus en plus rares, les vieux soldats qui, avant d'avoir vu se dérouler les deux grandes guerres franco-allemandes de 1870-71 et de 1914-18, ont participé sous les étendards napoléoniens aux campagnes du Second Empire.

En 1914, Hazebrouck comptait encore huit de ces « braves à quatre poils », qui le dimanche, revêtus de leurs habits de fête, relataient dans les estaminets, dans leur rude patois flamand, les épisodes de leurs campagnes dans les vallées et sur les plateaux du Piémont.

Pour la plupart d'entre eux, la dernière guerre cependant avait été fatale, et la mort de M. Duquennoy, survenue en décembre dernier, fit qu'il ne reste plus à Hazebrouck qu'un seul vétéran de la campagne d'Italie, M. Henri-Joseph Vanhove, tonnelier sur la Petite-Place, aujourd'hui âgé de 87 ans. Le fait est déjà assez rare pour qu'il mérite d'attirer l'attention.

Nous avons donc rendu visite au vétéran hazebrouckois de Solférino, qui, toujours lucide et ingambe malgré son âge avancé, a bien voulu nous parler de ses exploits et de ce qu'il appelle, non sans regret, le « bon temps de sa jeunesse » !

Un vieux de la « vieille »

C'est dans sa petite maison coquette, aux murs fraîchement peints, que nous trouvons M. Vanhove, le dernier survivant d'Hazebrouck de la guerre d'Italie. Ceint d'un grand tablier de toile bleue, la casquette en bataille, sur sa tête que les ans ont blanchie, le vieux combattant des armées impériales sort de son atelier, où il vient d'achever un tonneau, quand sa femme, une vieille, voûtée par l'âge, appuyée sur un solide bâton noueux, lui fait part de notre visite.

— Vous voulez voir le vieux fusilier de l'armée Niel, nous dit-il en entrant. Le voilà !... Et crânement il porte la main à la casquette, faisant un salut militaire impeccable.

D'un secrétaire, où tout est soigneusement rangé par date, il sort un vieux carnet de route, aux pages jaunies par les temps, couvertes d'une écriture ferme, sur la couverture duquel nous lisons : « Recueil de chansons nouvelles et de l'antiquité (sic), gaudrioles et grivoiseries. »

Toutes les étapes de ma carrière militaire sont notées là dedans, avec les chansons que j'envoyais à grand'mère à mes heures de loisir.

Nous feuilletons le fameux carnet.

Incorporé au 6e régiment de ligne à Langres, le 10 novembre 1857, Henri-Joseph Vanhove quitte Hazebrouck à 10 heures du matin et se rend à Lille par le train. Le 13 novembre, il part pour Langres à pied avec ses futurs compagnons d'armes. Il passe par Douai, Cambrai, Saint-Quentin, Montmirail, Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont et arrive à destination le 28 novembre.

En face du mot Langres il écrit textuellement : « **Petite ville bien fortifier !** ».

Le 24 avril 1858, à la suite de l'attentat d'Orsini, Napoléon III veut délivrer le Piémont du joug autrichien. La guerre éclate. Toujours à pied, Vanhove se rend à Lyon avec ses camarades, pour se joindre au bataillon de guerre.

Le 30 avril, il arrive à Modane (Italie). Le carnet porte : « **Loger dans l'église, grand froid.** »

A Rivarone, Vanhove note : « **Beaucoup de vers à soie.** »

A Suze, il écrit : « **Traverser le mont Cenis. Gelée, neige, campé dans la boue, très mauvais.** »

Le fusilier du 6e de ligne assiste ensuite aux engagements de Montebello, Turbigo, Marignan et Magenta, auxquels il ne prend pas part.

Le 24 juin 1859, il arrive devant Solférino. Sur le carnet on lit : « **Ça va donner !** » Le temps manque pour prendre des notes. La page est vierge... Vanhove cependant a la mémoire fidèle. La voix ferme. L'œil brillant, il raconte :

Solférino !

A quatre heures du matin, nous sommes debout, l'arme au pied, après avoir effectué une marche de nuit.

La journée s'annonce bien !...

Devant nous, les Autrichiens se tiennent fortement organisés sur les hauteurs, près de la fameuse tour l'Espionne de l'Italie, qui domine le village. Des actions fragmentaires s'engagent. A gauche, les Piémontais livrent à San Martino un combat qui durera toute la journée et restera sans résultat.

HENRI-JOSEPH VANHOVE
A son retour d'Italie

Le 1er corps enlève les hauteurs de Solférino dans la matinée. Grâce à son artillerie le 2e corps, commandé par Mac Mahon, conquiert Casa Morino, mais éprouve bientôt de grandes difficultés devant Cavriana.

Le 4e corps, dont je fais partie, entre en action autour de Casa Nova et de Médole. A dix reprises différentes nous chargeons à la baïonnette. La supériorité numérique des Autrichiens est considérable. Les pertes sont énormes. Va-t-il falloir céder ?...

Heureusement le 3e corps arrive en renfort. La bataille prend un tout autre aspect. Les Autrichiens fléchissent. A 8 heures du soir, un orage vient heureusement protéger leur retraite. De notre côté, les pertes s'élèvent à 17.000 hommes, mais la bataille est gagnée. Cette rencontre sanglante devait décider du sort de la guerre. Bientôt s'engagent en effet des négociations qui amènent la fin des hostilités.

La campagne d'Italie était terminée. Le 28 juillet nous quittions Stradella pour Gênes et Marseille. Le 2 août nous défilions à Paris, où on applaudissait les vainqueurs de l'armée d'Italie.

En Piémont et en Lombardie, en l'espace de trois mois, nous n'avions pas fait moins de quarante-huit étapes.

... Et maintenant !

De retour en France, j'avais encore trois ans à tirer, à Langres et à Châlons, avant d'être libéré. Le 31 décembre 1863, je reprenais le chemin d'Hazebrouck, après avoir vécu sept longues années la vie des casernes et des camps.

Un an après mon retour, je convolais en justes noces et venais m'établir dans cette maison de la Petite-Place, où j'ai passé la majeure partie de ma vie, exerçant ma profession de tonnelier.

Mon mariage me valut de ne pas être mobilisé en 70. Je devais une fois encore cependant connaître les horreurs de la guerre.

Evacué en 1918, j'eus la douleur de perdre, avec mon modeste mobilier, la médaille si péniblement gagnée sur les champs de bataille du Piémont.

Les Allemands partis, je repris le maillet et refis des tonneaux. Nous ne sommes pas riches. Il faut bien travailler pour vivre ! !

Le roi d'Italie a décidé dernièrement d'accorder une médaille du souvenir à tous les vétérans de la campagne. Pourvu qu'il y joigne quelques billets bleus. C'est tout ce que nous demandons !...

Allègre et plein d'espoir, le vieux combattant nous quitte sur cette phrase et va remettre à l'atelier une brassée de copeaux sur le brasier entouré de planches qui s'éteint !...

Marcel POLVENT.

La Centenaire de Bohain

Mme POULET (Ph. Guillaume)

Voici la photographie de la bonne vieille maman Poulet, dont la population Bohainoise vient de fêter le joyeux centenaire.

PURGEURS

Les fascistes obligent leurs victimes à absorber une dose d'huile de ricin. *(Les Journaux).*

— Il te faut une purge et nous sommes sans un sou !...
— Va donc dire au poste de fascistes que je suis communiste !...

Le « Réveil Illustré » de cette semaine est paru. Le réclamer à tous nos vendeurs.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

L'Emprunt de Reconstitution

Réunie en Session extraordinaire, notre Assemblée départementale autorise, à l'unanimité, une deuxième émission

Un incident imprévu: Marty assiste à la Séance et sa présence, en photographie suscite une violente protestation

Convoqué hier après-midi, en session extraordinaire pour discuter la deuxième tranche d'emprunt de 300 millions destinés à la reconstitution des immeubles détruits par la guerre, le Conseil général du Nord semblait devoir tenir une séance bourrée de chiffres sûrement intéressante et d'une portée considérable pour l'avenir de notre région, mais étrangère aux dissensions et aux disputes politiques.

Les optimistes, nourris de cet espoir, ont dû en rabattre. Un subit ouragan, que le baromètre accroché dans notre petit Parlement n'avait pas annoncé, a déchaîné un orage inattendu.

Heureusement, il ne fut pas de longue durée et le ciel, soudain nuageux, ne tarda pas à se rasséréner, pour permettre un travail utile et pratique.

La séance était annoncée pour 14 heures et demie. Elle s'ouvrit vers 15 heures, sous la présidence de M. POTIE, ayant à sa droite M. MORAIN, Préfet du Nord, et à sa gauche M. BOURDON, secrétaire. M. Cameau, le nouveau secrétaire-général de la Préfecture est à son fauteuil, à côté de M. Séguin, son sympathique successeur, à la tête des Services de la reconstitution du Nord.

Dans l'intervalle, MERCIER, conseiller communiste du canton de Marchiennes, avait apporté et placé bien en vue, sur un trépied, à la place laissée vacante par la mort de M. Narcisse Petit, le portrait de Marty, élu dernièrement dans le canton de Solesmes. Encadré de velours rouge, fleuri de coquelicots écarlates et de roses pourpres, agrémentées d'un brin de mimosa, Marty, sous sa casquette et son uniforme d'officier de marine, sourit à l'assistance.

Tous les conseillers ont pris place à leur banc, mais on remarque que M. DEMOLON a quitté celui réservé aux représentants du Cambrésis, pour aller s'asseoir, dans une autre travée, à côté de M. Degroote, conseiller général d'Hazebrouck.

M. Bourdon procède à l'appel nominal. La plupart des conseillers sont présents. MM. Daniel-Vincent, Loucheur, Morael, Saint-Venant, Waxen, se sont fait excuser.

De sa voix grave et toujours écoutée, le président M. Potié, expose l'objet de la réunion, spécialement convoquée pour la discussion de l'emprunt départemental.

Aussitôt, M. DEMOLON, visiblement nerveux, se lève et proteste avec véhémence contre la présence de Marty, même en effigie, à la séance. « Je me refuse, déclare M. Demolon, de siéger à côté de cet homme, qui a commis un crime social ».

Rigide républicain et patriote ardent, M. Demolon intransigeant sur les principes qui furent la directive de toute sa vie publique et privée, à des scrupules qui sont loin d'être partagés par toute l'Assemblée départementale, ni même par son ami M. Garin. Vieux démocrate sincère et averti, blanchi et toujours robuste sous le souffle des tempêtes politiques, le maire de Cambrai reste à son fauteuil et coudoie, en lissant sa barbe neigeuse, le portrait souriant de Marty dans son cadre fleuri.

Déjà MERCIER est debout. D'une voix vibrante il s'écrie : « Au nom des élus communistes du département et des travailleurs en particulier, je proteste contre les paroles prononcées par M. Demolon. J'admire les vieux lutteurs républicains dont s'honore notre Assemblée départementale et qui, pendant de nombreuses années, demain encore, ont prouvé et sauront affirmer avec nous leur solidarité respectueuse du suffrage universel. Du sein de cette assemblée, j'envoie au camarade Marty, au nom des élus de notre Parti, notre fraternel salut ».

Sur tous les bancs socialistes, des applaudissements saluent cette déclaration de Mercier, à laquelle LEBAS s'associe.

« Au nom du Parti socialiste, dit le député-maire de Roubaix, je déclare ne pouvoir partager les sentiments de M. Demolon. Marty a été élu comme candidat de l'amnistie et, à ce titre, des centaines de voix républicaines se sont ralliées sur son nom. Le Gouvernement le maintient en prison, parce qu'il a peur d'effriter sa majorité, mais qu'on le veuille ou non, Marty est l'élu du canton de Solesmes et sa place est ici ».

De nouveau, tous les socialistes applaudissent et il est à remarquer qu'aucune protestation ne s'élève sur les autres bancs.

M. MORAIN expose l'objet bien spécial de la réunion et ajoute que si la discussion déviait sur le terrain politique, il se verrait dans l'obligation de poser la question préalable.

Avec une remarquable habileté et une impartialité très appréciée, M. POTIE calme la tempête et amène tranquillement le débat sur le terrain de l'emprunt départemental.

Marty reste à sa place, à côté de M. Garin et assiste à toute la séance, sans provoquer aucun nouvel incident.

Appel à la solidarité française

Au nom de la commission, M. DE LA GRANGE donne lecture d'un rapport très documenté sur la deuxième émission de l'emprunt départemental. Il en proclame d'abord la nécessité et examine ensuite ses modalités de réalisation.

« Le Conseil général, constate le rapporteur, n'a jamais manqué de signaler la nécessité de poursuivre avec la plus grande activité et jusqu'à complet achèvement l'œuvre de la reconstitution immobilière.

Les chiffres suivants vous feront mesurer l'effort qui reste à accomplir : le nombre d'immeubles totalement détruits dans le département s'élevait à 53.100.

Au 1er janvier 1923, il en restait 42.000 à reconstruire.

Au cours de l'année 1922, il en a été reconstruit 10.000.

C'est pour activer la reconstruction des maisons d'habitations que le Conseil général a décidé en 1920, l'émission de l'emprunt départemental.

Les sinistrés ont répondu à l'appel. A l'heure actuelle, grâce à l'emprunt, 1.800 maisons sont, soit terminées, soit en cours de reconstruction.

Le reliquat des fonds disponibles sur la première tranche de l'emprunt, soit environ une quarantaine de millions, permettra de construire cette année un millier de maisons ».

M. de La Grange conclut en demandant au Conseil général de décider que la seconde tranche de l'emprunt départemental voté en 1920, pour la reconstitution immobilière, doit être émise ; de confier à la Commission départementale, d'accord avec la Sous-Commission d'emprunt le soin de déterminer les modalités de ce nouvel emprunt et de charger M. le Préfet de passer toutes conventions utiles à ce sujet.

M. DEGROOTE déclare qu'il votera l'emprunt, dont la nécessité est démontrée, mais il estime que le Conseil général du Nord doit faire entendre une protestation légitime contre le manque évident de solidarité française de la part des départements préservés des horreurs de l'invasion. Le formel engagement de contribuer, par un effort général, au relèvement de nos ruines, pris au lendemain de l'armistice par tous les représentants de la Nation et inscrit au frontispice de la loi sur les dommages de guerre n'a pas été tenu. L'Assemblée départementale doit s'élever tout entière contre une telle attitude.

M. POTIE et LEBAS sont d'accord, à ce point de vue, avec M. Degroote et appuient ses observations. « Je sais, ajoute Lebas, que beaucoup de parlementaires des régions qui n'ont pas été envahies veulent la révision de la loi des réparations, sous prétexte d'alléger le budget, mais tous les élus du Nord, à la Chambre et au Sénat se dresseront devant eux, car nous entendons que le pacte de solidarité française ne soit pas déchiré. »

Vote de l'emprunt

Après de très intéressantes explications fournies par M. le PREFET et un échange d'observations entre MM. Potié, Bourdon, Foucaut, Couteaux, les conclusions du rapport de M. de La Grange tendant à l'émission de l'emprunt, se montant en chiffres global à 150 millions, *sont adoptées à l'unanimité*. La date d'émission est fixée au 15 février. Le taux évoluera de 8 à 10 pour cent.

Comme l'ont fait remarquer Foucaut et Delory, les sinistrés, à supposer qu'ils aient à supporter une perte de 9 ou 10 % sur le montant de leurs dommages, ont un primordial intérêt à relever leur habitation.

Comme il est établi que dans la répartition des crédits ministériels en 1922, le Nord a été lésé, M. le Préfet, accompagné de délégués parlementaires et des membres de la Commission spéciale, fera une démarche auprès de M. Reibel pour obtenir justice.

Toute l'Assemblée s'est montrée énergiquement résolue à revendiquer les droits de notre département.

C'est sur cette affirmation de concorde et d'unanime volonté d'action que la séance prit fin, dans un calme parfait.

E. P.

MON CINE

CONVERSIONS

Il y a six mois, les journaux n'étaient remplis que d'histoires de colliers.

De la plus grande à la plus petite « théâtreuse », elles perdaient toutes dans leur loge, dans un taxi, n'importe où, un collier de perles magnifiques d'une valeur (ma chère !) de 7 à 800.000 francs... Plaintes, gémissements, lamentations, interviews, c'était la bonne petite publicité gratuite assurée.

Seulement, voilà, l'excès en tout est un défaut et le truc du collier, trop souvent répété, s'éventa vite. Les journalistes ne marchèrent plus.

Nos « étoiles », assoiffées de réclame, eurent alors recours à un autre stratagème : ce fut l'ère des « femmes piquées ». Il y en eut partout, dans les grands magasins, dans le métro, dans l'autobus, dans la rue. Il ne manquait que des piqueurs. On les trouva, l'un était un paisible rond de cuir, l'autre un distingué capitaine d'Etat-Major. Ils se regimbèrent, firent du pétard : leur innocence éclata... Encore une fois, le truc était dans le lac. Il n'y eut plus de femmes piquées, au sens propre du mot, bien entendu, car des femmes « piquées », hélas, il y en a toujours ! Il fallut encore changer.

Voici, maintenant, le dernier « bateau » : Nos tragédiennes, nos comédiennes, nos excentriques, nos diseuses, nos chahuteuses font annoncer, urbi et orbi, avec une conviction contrite, qu'elles entrent au couvent.

A la vérité, leur vie qui, en général, — car, il y a d'heureuses exceptions — ne fut pas toujours exemplaire, ne semble pas les avoir spécialement préparées pour cette pieuse sortie du monde. Nous marchons cependant. A cause de l'illustre précédent, Marie-Magdeleine. Aussi, parce que, ayant tous beaucoup péché, nous ne pouvons être ceux qui leur lancent la première pierre.

Nous allons donc annoncer, successivement, l'ordination de Pearl White, de Cécile Sorel, de Madame Simone, de Mistinguette, d'autres encore... à moins, qu'à son tour, le Pape ne se fâche et ne fasse démentir toutes ces conversions. Et alors, où entreront-elles ? pourvu que ce ne soit pas... à nouveau, dans la voie du péché... Saint-Père, quelle responsabilité !

Par intérim : NAVA PACHA.

Le temps d'aujourd'hui

MAUVAIS

Mauvais temps, vents du sud-ouest 8 à 10 m. Ciel couvert, très nuageux. Quelques éclaircies, pluies. Température minimum 4°.